

-Européen 13 - - MOULINS -

Compte-rendu de la réunion de rencontre et d'échanges ville/candidats et visite du site de Moulins Européen avec les partenaires du projet, le 26 mars 2015

Ont participé à cet après midi:

Pour la VILLE DE MOULINS (sont citées les personnes qui sont intervenues pendant la manifestation)

Monsieur Périssol,	-Président de Moulins Communauté – Maire de Moulins,
Madame Tardif,	-Vice Présidente en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Habitat et du développement durable
Monsieur Jacques Lahaye,	-Vice président en charge des politiques contractuelles
Monsieur Martin,	-Président de la Commission Aménagement, Urbanisme, de Habitat et du développement durable
Monsieur Gilles Bay,	-Conseiller délégué au deuxième pont et aux ouvrages de protection contre les crues
Madame Tabutin,	-Présidente Moulins Habitat
Monsieur Boutié,	-Directeur de Cabinet, Moulins Communauté
Monsieur Foray,	-Administrateur du CNCS
Madame Chessel,	-Directrice Générale Moulins Habitat
Monsieur Lassimonne,	-Directeur Général Adjoint Mobilité et Politique de la ville Moulins Communauté
Monsieur Thierry,	-Directeur des services techniques Moulins Communauté
Monsieur David,	-Directeur des services techniques Ville de Moulins
Monsieur Bonnet,	-Directeur de la Communication Moulins Communauté
Monsieur Guyot,	-Responsable du service Urbanisme Ville de Moulins
Madame Gué,	-Animatrice du Patrimoine, Ville de Moulins
Sandrine Masquelet	-Directrice de l'urbanisme de l'habitat et du développement durable Moulins Communauté

Pour EUROPAN

M. Emmanuel Raoul	- Secrétaire permanent du PUCA
Mme Isabelle Moulin,	- Secrétaire Générale Européen France, directrice du programme
M. Albert-Gilles Cohen,	- Architecte urbaniste, expert pour le site de Moulins,
M. Adrien Weber	- Stagiaire -urbaniste à Européen

Programme de l'après midi:

12h30 : -**Accueil des participants**
autour d'un très copieux buffet servi dans le restaurant du CNCS

13h30 : -**Présentation de M. Foray,**

M. Foray explique combien, depuis son ouverture qui s'est concrétisée en 2006 après la réhabilitation/extension des bâtiments réalisée par Vilmothte architecte, et suite à une longue histoire politique et urbaine, débutée dès 1994 à l'initiative de M. Périssol, le CNCS rencontre un franc succès en terme de reconnaissance nationale et internationale et en terme de fréquentation populaire et touristique. Après avoir spécifié les divers domaines d'activités mis en œuvre, il souligne combien l'accueil des candidats Europan à cet endroit symbolique qu'est devenu le CNCS lui paraît opportun et justifié. La large ouverture faite à l'internationale, la circulation dans le monde entier d'expositions montées à Moulins, montre que le l'établissement a bien trouvé sa place dans le territoire et dans les esprits.

13h40 : -**Prise de parole d'Emmanuel Raoul**

M. Raoul affirme combien Europan, qui dépend du Puca, est considéré comme un programme de concrétisation et de mise en application des idées et de la recherche et combien il est heureux de constater que les élus généreusement mobilisés «mouillent leur chemise» pour vendre et porter leur projet de territoire. Ainsi à partir d'une proposition de concourir faite aux candidats, il est bien nécessaire de lire et découvrir quelles sont les volontés programmatiques au cœur de l'histoire.

13h45 : -**Prise de parole d'Isabelle Moulin**

Moulins dans le thème d'Europan ville adaptable est en effet un site tout à fait approprié. A l'occasion de cette visite et des questions qui vont suivre il s'agit d'établir un dialogue entre concurrents et acteurs (élus et personnalités en charge dans les différents services administratifs)

Le site d'Europan (Europe) présente l'ensemble des sites et permet de pouvoir poser des questions, elles sont les bienvenues.

Pour ceux qui s'inscrivent, on y trouve un dossier complet qui est un véritable travail d'observation, d'interrogation et de développement du sujet élaboré avec les différents acteurs et porté par le concours. Trois thèmes sont présents au sujet de la ville adaptable pour cette session

- Comment monter et faire des projets en partage et concertation, sans la main mise de l'Etat providence et avec une diversité d'acteurs

- Comment alors se comporter et se définir dans le cadre du développement de la notion de ville équitable

- Comment et dans quelle mesure, le métier de concepteur peut-il évoluer en fonction de l'adaptabilité des villes et territoires et comment les maîtrises d'œuvre peuvent elle être force de proposition sur les méthodologies et la mise en place de projet processus qui dépassent la simple question de la composition urbaine, pour pouvoir tisser des liens dans un cadre plus global sur le plan des disciplines mobilisées.

13h50 : -**Prise de parole de Sandrine Masquelet**

Elle présente le programme détaillé de la journée en référence au dossier du celui du site de Moulins qui a été préparé pour les candidats (cf dossier complet)

13h55 : -**Intervention de Pierre-André Périssol**

Le président dit combien il est heureux d'accueillir la 13^e session du concours Europan, source de créativité, qui par l'intermédiaire d'équipes venues de l'extérieur propose des voies innovantes.

Contextualisation du site, l'âme de ce lieu :

- Moulins capitale de la famille des Bourbons, possède par conséquent un patrimoine historique, architectural et urbanistique très fort. Avec la baisse de la dynamique économique de la commune, ce patrimoine est en parti oublié et l'objectif contemporain est de lui rendre vie. (Un des symboles cadrant le sujet de cette histoire collective des moulinois et de cet état de fait est le pont Régemortes).

A coté de ce patrimoine historique existe un patrimoine naturel.

- l'Allier, une des dernières rivières sauvages de France est soumise à une forte protection réglementaire. Peu «contenue» elle libère des réserves de faune et de flore et crée un paysage particulier.

- Comme patrimoine culturel, Moulins accueille par ailleurs un bel exemple de décentralisation réussie avec l'implantation du CNCS : centre national des costumes de scène. Ce musée a une renommée qui s'étend maintenant à l'international.

- Cette région au cœur de l'histoire s'est retrouvée en décroissance (perte de notoriété et perte de confiance ont pesé sur l'activité économique) mais l'exemple du CNCS montre la voie de la renaissance de cette agglomération et ce à plusieurs endroits.

La restauration du commerce de centre ville, la réhabilitation des principaux espaces publics, la réhabilitation de logements en centre ville, l'activation sur les dents creuses d'une politique de promotion/construction de bâtiments, le projet de renouvellement urbain en cours, sur les deux mille logements des quartiers Sud ainsi requalifiés et revalorisés par l'ouverture de nouveaux liens et continuités urbaines, l'aménagement dans ce secteur de promenades et d'aires de jeux, de parcours de santé, le long des berges de l'Allier permettant de toucher toutes les tranches d'âges de la population, sont le reflet d'une relance dynamique de la politique de la ville et de l'agglomération dans son ensemble.

Sur le plan économique, la volonté de l'agglomération est de rééquilibrer le poids entre le centre et sa périphérie.

Ainsi le périmètre sur lequel on opère est-il sensible à plusieurs facteurs déclenchants qui apparaissent comme des atouts

Atout du site : permettre de trouver un liant pour relier les pièces d'un puzzle

- Un nouveau franchissement de l'Allier (le 2° pont) est programmé, dans la continuité du cours de Bercy et du quartier de l'hôpital en passant par le centre sportif, sur la rive droite. Les effets de cet ouvrage et de sa traversée restent à définir.

- Une extension de la surface d'exposition du CNCS est programmée

- le potentiel des berges de l'Allier avec la présence sur la rive droite de nombreux équipements sportifs récents ; et sur la rive gauche de la promenade des castors des terrains de motocross, etc. est de nature à permettre une véritable réappropriation des berges de la rivière qui se fonde sur l'identité des lieux.

Difficultés du site : comment franchir, construire avec et sur l'eau ?

- il faut insister ici sur la nécessité de la présence physique des digues conséquences des risques d'inondation : le site est situé dans un zonage plutôt contraint du PPRI et la tendance de l'administration qui instruit les dossiers est de conditionner ici tout projet, en références aux normes européennes, même s'il est conforme à la réglementation française actuelle, à des exigences artificielles.

- urbanisation périphérique de la rive gauche à l'arrivée du futur pont: le site présente une urbanisation pavillonnaire. Il mérite que s'y organise un potentiel de construction et d'activités.

Objectifs attendus pour les équipes Europan : insuffler une nouvelle vie au site.

-Comment se comporter devant un tel potentiel à l'intérieur d'un territoire fortement marqué par l'identité « naturelle » du cours de la rivière et comment établir le lien entre les deux rives à partir de nombreux éléments déclenchant ? Il s'agit en effet,

- de trouver de nouveaux usages dans l'élaboration de projets urbains, notamment dans une zone soumise à aléa, en considérant l'impulsion engendrée par un puzzle d'interventions plutôt que des grandes opérations.

- de faire sens en entraînant un mouvement plus global de restructuration durable et mesurée du territoire, à l'aide de projets négociés, modulables et déclinables.

-D'allier, dans des propositions concrètes, susceptibles d'offrir un meilleur cadre de vie à l'ensemble des habitants de l'agglomération en donnant des envies et des clefs, plutôt que des recettes toutes faites, le patrimoine du passé à la modernité.

14h 15 Intervention de S. GUE, (avec projection d'images illustrant le propos)

Une histoire de Moulins depuis le moyen âge jusqu'à nos jours

Capital du duché Bourbonnais en 1378 sur décision de Louis II de Bourbon. Par son mariage, son fils Jean Ier de Bourbon, y intégrera l'Auvergne.

Moulins n'est cependant pas une capitale diocésaine. Elle accueille néanmoins une collégiale et un triptyque commandé par Pierre de Bourbon et Anne de France.

Ce couple assura la lieutenance du royaume de France pendant les campagnes d'Italie depuis Moulins.

En 1590, la ville devient une capitale de généralité. Un intendant s'y installe et des travaux d'embellissement de la ville ont lieu. De plus, le quartier Villars se construit sur la rive gauche après l'inondation de l'ancien quartier de la Madeleine lors de la construction du pont.

Moulins devient finalement capitale diocésaine en 1822. Sous cette nouvelle autorité religieuse, la collégiale devient une cathédrale et le couvent des dominicains, l'église du Sacré Cœur de Jésus et dote par conséquent la ville de nombreux édifices chrétiens d'importances.

Le 19ème siècle voit aussi Moulins s'équiper d'une gare et d'un quartier afférent. La maison Mantin, du nom de son ancien propriétaire s'érige à la place du château détruit par un incendie. D'un style éclectique, le propriétaire la lègue à la ville.

La place d'Allier accueille un pôle commercial et les maisons pavillonnaires se multiplient en front de rivière au vingtième siècle.

14h 40 - Intervention de S. Masquelet (avec projection d'images illustrant le propos)

Présentation des « 9 pièces du puzzle » et du thème à y traiter.

Elle rappelle les caractéristiques géographiques et techniques de l'agglomération et l'importance de la rivière Allier comme trait d'union entre les communes.

Elle fait état des neuf propositions de localisation de projet élaborées pour le concours European et les présente sur la base d'images projetées.

- ▶ Rive gauche et rive droite
 - L'entre deux ponts -> se tourner vers l'eau aménager les berges et les quais
- ▶ Rive droite les aménagements sportifs du bord de l'Allier, le quai des Mariniers et le boulevard de Bercy
 - L'arrivée et l'accroche du nouveau pont -> le cour de la rivière Allier, les espaces publics et la création d'une entrée de ville transformée.
 - Le potentiel d'un foncier privé celui de la parcelle industrielle située sur le quai de la rive droite au droit de l'arrivée du nouveau pont (libérable à plus ou moins log terme)
- ▶ Rive gauche quartier de la Madeleine
 - L'ancien dépôt/hangars de la DDT sur la rive gauche au droit du pont Régemortes -> reconstruction requalification du bâti et revalorisation les berges (mobilisable à court terme)
 - Le site d'accueil de l'EHPAD -> en partenariat avec l'association diocésaine St-Paul s'élabore le projet de combler intelligemment cette parcelle avec un programme d'environ 90 lits
 - La parcelle de la Murière -> sur ce terrain propriété de Moulins habitat il est d'actualité de combler intelligemment cette dent creuse en apportant de l'attractivité à ce territoire par l'élaboration et la construction un quartier de logement innovant et connecté.
 - Le site Intermarché -> à cet endroit privilégié et stratégique pour l'enjeu de la revalorisation des berges (après la réappropriation possible mobilisable à très long terme), un possible projet d'espace rendu à la collectivité pourrait se concevoir à condition d'imaginer un transfert du supermarché en adéquation avec la situation.
 - Le site du motocross -> c'est un autre foncier stratégique qui incarne le secteur d'arrivée du nouveau pont (terrain public disponible) il est de nature à remplir un rôle important dans le cadre de la revalorisation des berges et de l'articulation urbaine du pont au quartier existant
 - le Site le plus au Nord -> il s'agit ici (parcelle de type foncier public mobilisable) d'organiser ce territoire qui sera soumis à des évolutions majeures (raccordement par un barreau à la voie de contournement, accueil du pont, problématique d'une frange de ville etc.)

15h -Grand tour de la ville en car et à pied, avec une présentation spécifiques des différents sites de localisation de projets »

Le parcours en car permet à partir du centre ville de longer l'Allier depuis la rive droite pour gagner les quartiers Sud des grands ensembles d'habitat social transformés par la politique de l'Anru M. Périssol commente les différents sites ou des interventions marquantes ont été réalisés pour l'amélioration du confort de vie des populations (aménagement des berges de l'Allier, aménagements d'espaces publics et de cœurs d'îlots, construction d'équipements, réhabilitations de bâtiments, etc.). La présence de dans ces quartier périphériques et urbain de sites industriels aujourd'hui encore en fonctionnement pour certains et pour d'autres en ou en friche est soulignée.

La visite permet ensuite de regagner le centre ancien où une promenade à pied est alors proposée qui permet de parcourir les différents secteurs névralgiques de la ville :

-La rue Datas avec l'ancien marché couvert et ses 400 places de stationnement aménagées en aérien sur les toitures terrasses, entre la place de la Liberté et la place de l'Allier

-La place de l'Allier, cœur du commerce et de l'activité de centre ville avec ses terrasses de cafés etc., espace devenu piéton, récemment dégagée de ses places de stationnement, à l'exception d'une vois carrossable de desserte locale.

-Rue du pont Ginguet dans la continuité de l'axe de l'ancien pont et de la caserne Villars, et rue de l'Allier à l'opposé sur la place du même nom, caractéristiques de la morphologie des rues anciennes du quartier.

-Après la traversée de la place des pavés minces, on gagne les lieux remarquables où la concentration des monuments historiques de la ville est la plus forte (lieux culturels ou cultuels) comme le donjon du château de la mal coiffée en grès de Coulandon et la cathédrale en pierre de calcaire qui se dresse plus en hauteur sur le coteau au relief marqué, pour passer ensuite devant le pavillon Anne de Beaujeu, beau vestige français de l'architecture renaissance.

Une fois remonté dans le car on parvient sur le cours de Bercy et ses perspectives plantée, en passant devant le centre hospitalier. Présentation du site d'arrivée et d'accroche du nouveau pont. A propos de l'ouvrage d'art et de génie civil va être lancé dans les prochaines semaines une concertation préalable qui précède la déclaration d'utilité publique qui permettra d'enclencher les phases opérationnelles du projet.

On traverse ensuite le pont Régemortes pour gagner le site de l'arrivée du nouveau pont a coté du terrain de motocross.

M. Lassimone commente le travail de conception et de réalisation du nouveau pont (état du projet dans la plaquette de présentation European, avec le dessin de l'ouvrage au droit du lit majeur et les rives à combler.

Le pont Régemortes supporte un trafic de 20 000 véhicules jour ; il est très encombré surtout le matin et présente des problèmes techniques auxquels il faudrait remédier. Son radier artificiel a souffert de l'abaissement progressif du lit de la rivière, il intègre des réseaux entre ses voûtes et son tablier très difficilement accessibles et qui demandent à être entretenus et révisés, tous ces facteurs expliquent la nécessité d'un second pont qui soulagera les charges du premier et redonnera l'occasion à la ville d'une transformation urbaine salutaire.

On se dirige vers le terrain de la Mûrière, importante réserve foncière de 2 ha ce qui est rare à Moulins. Afin de compléter le parcours résidentiel, déjà satisfait en termes de logements collectifs le terrain est plutôt à dédier au logements individuels ou semi collectifs, petits logements familiaux, en tenant compte des fortes contraintes de PPRI.

Moulins Habitat a une vision ouverte sur des propositions innovantes.

Et pour finir le parcours se termine sur les terrains de l'association diocésaine St-Paul à l'entrée desquels on peut apercevoir le site de la future EHPAD, avant de passer devant les hangars de la DDT, pour s'en retourner au CNCS pour débattre et répondre aux questions des candidats.

-17h 10

-Questions et réponses

-Les réponses sont apportées par Pierre-André Périssol et Sandrine Masquelet

- Qu'en est-il des attentes des communes périphériques ?

Elles sont plus que concernées comme l'ensemble de la population de l'agglomération par la question du transit sur les ponts, sur la question de la centralité de Moulins pôle d' cœur du pôle d'échange de la région et les possibles mobilités permises par le nouvel ouvrage.

- Pourquoi les jeunes ménages préfèrent-ils s'installer dans les périphéries de la ville ou même plus loin ?

Parce qu'ils préfèrent la qualité de vie offerte par la maison individuelle avec jardin et sentiment d'habiter à la campagne plutôt que dans l'agglomération. Moulins est une ville où peu de foncier est disponible sur les 850 ha de la ville presque tout est construit et comme la demande porte plutôt sur de l'accession à la propriété, cela rend le m² assez cher.

La courbe de population assez jeune dans les communes alentours montre qu'il faudrait rendre au centre ville une véritable attractivité en matière de politique du logement qui est d'ailleurs suivie d'effet quand il y a une offre adaptée, par exemple grâce à la mise en place d'aide au financement pour l'accession à la propriété.

La vacance de logement est en effet liée à une inadéquation de l'offre qui devrait plutôt présenter des 3 pièces en location et des 4 pièces en accession, une politique coordonnée existe au niveau de la communauté d'agglomération mais sans que les PLU ne soient intercommunaux, il faut donc un travail réellement concerté en matière de politique d'urbanisme.

- Qu'en est-il de la situation de l'Intermarché ?

Il détermine une zone de chalandise très diffuse sur le territoire rural de la rive gauche, et son ouverture le dimanche permet d'alimenter la rive droite également; il fonctionne donc bien et son redéploiement, qui devra faire l'objet d'une longue négociation, ne sera pas comme vous pouvez l'imaginer, sans poser des problèmes; néanmoins y réfléchir de façon prospective et dans le cadre du concours nous paraît nécessaire.

- Quelle est la situation de l'enseignement supérieur sur le territoire de la Commune ?

On trouve une capacité d'accueil d'un millier d'étudiants sur le territoire avec par exemple, des bacs pro, une école d'infirmière, un lycée agricole, une école d'assistance sociale, et un lycée d'excellence sur les métiers du verre.

- En ce qui concerne les activités et l'économie quelles sont les perspectives de développement?

Sur l'agglomération plusieurs pôles d'emplois sont essentiels :

L'hôpital est avec 2500 agents le 1° employeur, le pôle administratif est important, le pôle mécanique et industriel est en pleine évolution, JPM a fermé, mais Bosch emploie 400 salariés dans son usine de fabrication des ABS de véhicules.

L'activité liée à la logistique va se trouver en plein développement avec la création du centre Logiparc (183 ha) dédié à l'accueil d'entreprises avec une offre d'ateliers comprise entre de 6 000 à 24 000 m² pour stockage mais aussi dans le cadre de la logistique de déconstruction, récupération, recyclage et transformation de matériaux. En effet la situation géographique de Moulins à la croisée de l'axe Nord/Sud de l'A.77 et de la route Centre Europe Atlantique, y crée plus qu'une opportunité favorable y compris avec l'embranchement ferroviaire qui va être aménagé cet automne pour sa desserte.

Face au potentiel touristique du territoire et ses nombreux sites remarquables, l'offre reste notablement sous évaluée; si un bon réseau de chambres d'hôtes existe déjà, l'hôtellerie et l'accueil touristique reste indéniablement à conforter. Villeneuve avec son arboretum, Moulins avec ses atouts déjà cités, la zone Natura 2000 avec l'Allier comme fil rouge, etc., créent des conditions plus que favorables, encore trop inexploitées.

L'agriculture est un axe économique qu'il faut conforter et renforcer pour encore mieux en valoriser les acquis. La région, avec par exemple les bovins de la race charolaise, dont c'est le terroir d'origine, est un pôle d'élevage important qu'il faut développer sur le plan extensif et non intensif. Un manque d'abattoir est ressenti. Plus au Sud se trouve la grande plaine des terres agricole d'excellente qualité sur lesquelles se sont installés les céréaliers. Vers Montilly enfin, sur des terres plus vallonnées, on trouve le bocage bourbonnais où se développe une agriculture très diversifiée.

- Quelles sont les relations de la ville par rapport à l'agriculture ?

Amap et magasin Sicaba existent à Moulins. Dans un cadre plus traditionnel, on trouve sur les marchés des produits d'excellente qualité, avec de nombreux maraîchers bio qui viennent y écouler leur production. Des groupements d'agriculteurs vendent également sur internet.

17h 50 - Intervention conclusive d'Isabelle Moulin à propos de l'organisation du concours

D'autres questions qui resteraient en suspens sont à poser par souci d'équité sur la plate forme European-europe

Le rendu du concours est fixé au vendredi 30 juin dernier délai

Pendant les mois de juillet à septembre une commission technique analyse les projets rendus sur les critères fondamentaux propres à cette session. Ensuite a lieu la rencontre avec le jury et l'élaboration d'un premier classement. Les représentants des sites participent aux délibérations, à la suite de la réunion européenne et d'un dernier point d'évaluation, on peut retenir trois projets sur chacun des sites avec pour les lauréats une récompense de 12 000,00 € et pour les mentionnés de 6 000,00 €, primes décidées par le jury indépendamment des sites.

Les résultats définitifs seront officialisés le 4-12-2015

Elle cite enfin les membres du jury national-France et remercie les candidats pour leur présence et les organisateurs pour leur accueil. Une visite du musée est alors proposée.

-Europen 13 - - MOULINS -

Minutes of the discussion meeting between the municipality and candidates and the visit to the European site in Moulins with the project partners, 26 March 2015

Present:

For MOULINS MUNICIPALITY (people who spoke at the event)

- Mr Périssol,** - President of Moulins Communauté – Mayor of Moulins,
- Mrs Tardif,** - Vice-President responsible for Planning, Urbanism, Housing and Sustainable Development
- Mr Jacques Lahaye,** - Vice-President responsible for contract policies
- Mr Martin,** - Chairman of the Committee for Planning, Urbanism, Housing and Sustainable Development
- Mr Gilles Bay,** - Adviser for the second bridge and flood protection structures
- Mrs Tabutin,** - Chairman of Moulins Habitat
- Mr Boutié,** - Office Director, Moulins Communauté
- Mr Foray,** - Administrator of the CNCS (national stage costume and stage design centre)
- Mrs Chessel,** - CEO of Moulins Habitat
- Mr Lassimonne,** - Deputy Director for Mobility and Municipal Policy, Moulins Communauté
- Mr Thierry,** - Director of Technical Services, Moulins Communauté
- Mr David,** - Director of Technical Services, Moulins Municipality
- Mr Bonnet,** - Communications Director, Moulins Communauté
- Mr Guyot,** - Head of the Urban Planning Department, Moulins Municipality
- Mrs Gué,** - Head of Heritage, Moulins Municipality
- Sandrine Masquelet** - Director of Planning, Housing and Sustainable Development, Moulins Communauté

For EUROPEAN

- Mr Emmanuel Raoul** - Permanent Secretary of PUCA
- Mrs Isabelle Moulin,** - Secretary-General, European France, programme director
- Mr Albert-Gilles Cohen,** - Architect and urban planner, expert for the Moulins site
- Mr Adrien Weber** - Trainee - urbanist at European

Schedule for the afternoon:

12:30 pm: - Welcome for participants around a very copious buffet served in the CNCS restaurant

1:30 pm: - Presentation by Mr Foray

Mr. Foray explained how, since its opening in 2006 after the refurbishment/extension of the buildings designed by the architect Vilmothé, and following a long political and planning history, which began in 1994 at the instigation of Mr Périssol, the CNCS had met with great success in terms of national and international recognition and in terms of popularity with visitors and tourists. After setting out the different domains of activity involved, he emphasised how he felt that hosting the European candidates in the symbolic place that the CNCS had become was appropriate and justified. The extensive international influence, the worldwide tours of exhibitions first staged in Moulins, show that the institution has made its mark in the territory and in people's minds.

1:40 pm: - Speech by Emmanuel Raoul

Mr Raoul spoke of how European, which depends on PUCA, is considered as a program for the implementation and application of ideas and research, and how pleased he was to see that the municipal team was generously committed to "getting its hands dirty" in order to sell and back their urban plans. So on the basis of the invitation to the candidates to submit projects, the first step is to find out about the programmatic intentions at the heart of the story.

1:45 pm: - Speech by Isabelle Moulin

Moulins is unquestionably a site that is entirely appropriate for European's theme of the adaptable city. This visit and the questions that will follow are an opportunity to establish a dialogue between the candidates and the local actors (elected officials and people responsible for the different administrative departments).

European's European website presents all the municipal sites, and is a place where people are welcome to ask questions.

The teams that sign up will find a full dossier, the outcome of a process of observation, questioning and development, prepared with the different actors and backed by European. With regard to the adaptable city, three themes are present in this session:

- How to set up and implement projects through sharing and consultation, without the support of the welfare state and with a diversity of actors;
- How then to behave and position oneself within the framework of the development of the notion of the equitable city;
- How and to what extent can the profession of urban designer change to reflect the adaptability of cities and territories,

and how projects can become a source of ideas about the methodologies and implementation of process projects which go beyond the simple question of urban composition, in order to establish connections within a broader framework in terms of the disciplines involved.

1:50 pm: - Speech by Sandrine Masquelet

She presented the detailed schedule for the day, by reference to the Moulins site dossier prepared for the candidates (see full site pack).

1:55 pm: - Speech by Pierre-André Périssol

The chairman said how happy he was to host the 13th session of the European competition, a source of creativity and of innovative ideas brought by outside teams.

Contextualisation of the site, the soul of this place:

- Moulins is the capital of the Bourbon family, and therefore possesses a very powerful historical, architectural and urban heritage. With the decline in the town's economic dynamic, this heritage has been partially forgotten and the goal today is to bring it back to life. (One of the framing symbols of this collective history of Moulins and this state of affairs is Régemortes Bridge).

Alongside this historical heritage, there is a natural heritage.

- The Allier, one of France's last wild rivers is under strong regulatory protection. With little "containment", it releases reserves of flora and fauna and creates a distinctive landscape.

- In terms of cultural heritage, Moulins is also home to a fine example of successful decentralisation, with the CNCS: the national stage costume centre. This museum has now achieved international renown.

- This historical region has fallen into decline (loss of recognition and loss of confidence have affected economic activity), but the example of the CNCS shows how the conurbation can be reborn in a number of locations.

The restoration of town centre shopping, the refurbishment of the main public spaces and of the town centre housing, the implementation of a policy of building development/construction in the empty spaces, the urban renewal project currently underway on the 2000 apartments in the southern districts, which will be upgraded and enhanced by the opening of new links and urban continuities, the introduction of promenades and playgrounds in this area, and health walks along the banks of the Allier River aimed at all age groups in the population, are the reflection of a dynamic revival in the policies of the municipality and of the conurbation as a whole.

In economic terms, the conurbation's aspiration is to readjust the balance between the centre and the periphery.

For this reason, the competition area is sensitive to several triggering factors, which would seem to constitute advantages.

Advantage of the site: potential as a linking piece in the puzzle

- A new crossing over the Allier (the second bridge) is programmed, continuous with Cours de Bercy and the hospital district, passing by the sports centre on the right bank. The effects of this structure and the crossing are still to be established.

- There is a planned extension to the exhibition area in the CNCS.

- The potential of the banks of the River Allier with the presence of numerous recent sports facilities on the right bank, and on the left bank the presence of the promenade des castors, motocross tracks, etc. has the capacity to prompt a reappropriation of the riverbanks, as they acquire a stronger identity.

Difficulties of the site: how to cross, to build with and on water?

- It is important to emphasise here the need for the physical presence of the dikes, as a protection against floods: the site is located in a fairly small zone in the PPRI (flood risk prevention plan) and the tendency of the administration responsible for examining applications is to make any project conditional on artificial requirements, in reference to European standards, even if it is compliant with current French regulations.

- Peripheral urbanisation of the left bank at the location of the future bridge: the current fabric of the site consists of detached houses. The potential for construction and business activities needs to be realised here.

Objectives for the European teams: to bring new life to the site

- How should one approach such a potential within an area that is strongly marked by the "natural" identity of the river and how can one establish the link between the two banks on the basis of the numerous triggering factors? The aim is essentially:

- to find new uses in the preparation of urban projects, in particular in a zone subject to unpredictability, by considering the impetus generated by a patchwork of interventions rather than by big operations;

- to create meaning by triggering a more global process of sustainable and measured territorial restructuring, by means of negotiated, modular and adjustable projects;

- to combine the heritage of the past and modernity within concrete proposals with the capacity to offer all the inhabitants of the conurbation a better living environment, by showing potentials and keys, rather than ready-made recipes.

2:15 pm

Presentation by S. GUE (with slideshow)

A history of Moulins from the Middle Ages to today

Capital of the Duchy of Bourbon in 1378 by a decision of Louis II de Bourbon. Through marriage, his son Jean I de Bourbon incorporated Auvergne.

Moulins was not, however, a diocesan capital. Nonetheless, it includes a collegiate church and a triptych commissioned by Pierre de Bourbon and Anne de France.

This couple would command the kingdom of France during the Italy campaigns from Moulins.

In 1590, the town became a general capital. An intendant settled here and work was done to embellish the town. In addition, the Villars district was built on the left bank after the old Madeleine district was flooded during the building of the bridge.

Moulins finally became a diocesan capital in 1822. Under this new religious authority, the collegiate church became a cathedral and the Dominican convent, Church of Sacré Cœur de Jésus, with the result that many important Christian buildings were erected in the town.

In the 19th century, Moulins added a station and associated station neighbourhood. The Martin house, named after its former owner, was built to replace the castle, which had been destroyed by fire. The owner of this house, eclectic in style, left it to the town.

In the 20th century, Place d'Allier acquired a commercial centre and detached houses spread on the riverfront.

2:40 pm - Presentation by S. Masquelet (with slideshow)

Presentation of the “nine pieces of the puzzle” and the theme attached to them.

She went over the conurbation's geographical and technical characteristics, emphasising the importance of the river Allier in connecting communities.

She went over the nine project locations proposed for the European competition, with a slideshow to accompany her commentary.

- ▶ Left bank and right bank
 - Between the two bridges -> turn towards the water, develop the banks and docs
- ▶ Right bank, the sports facilities by the Allier, Quai des Mariniers and Boulevard de Bercy
 - The arrival point of the new bridge -> the Allier watercourse, public spaces and the transformation of the entrance to the town.
 - Potential for private land, the industrial plot located on the right riverbank opposite the arrival point of the new bridge (releasable over an undefined timescale).
- ▶ Left bank, Madeleine neighbourhood
 - The former warehouse/sheds of the DDT on the left bank opposite Régemortes bridge-> reconstruction/refurbishment of buildings and regrading of the banks (achievable in the short term)
 - EHPAD reception site -> in partnership with the St-Paul diocesan Association, a project is being prepared to fill this plot intelligently with a programme of around 90 beds;
 - The la Murière plot -> on this land, owned by Moulins Habitat, the aim is to fill the empty space and make it attractive by developing and building an innovative and connected housing district;
 - The Intermarché site -> in this place, a strategic target area for the regrading of the riverbanks (after possible re-acquisition on a very long timescale), a possible project for the recovered land could be considered, provided that the supermarket can be relocated to an appropriate situation.
 - The motocross site -> this is another strategic plot, at the location of the arrival point for the new bridge (public land available). It could play an important role in the enhancement of the riverbanks and the urban connection between the bridge and the existing neighbourhood;
 - the most northerly site -> this plot, potentially usable public land, is an area that will undergo major changes (connection to the bypass, location of the bridge, problem of a town boundary plot, etc.).

3 pm - Grand tour of the town by coach and on foot, with specific presentation of the different projects location sites

Trip by coach from the town centre along the River Allier from the right bank, reaching the southern parts of the big social housing estates transformed by ANRU (national urban regeneration agency). Mr Périssol commented on the different sites where significant operations have been carried out to improve living conditions (arrangement of the riverbanks, public spaces and centres of blocks, construction of amenities, building refurbishments, etc.). Attention was drawn to the presence in these peripheral urban districts of industrial sites, some of them still functioning, others abandoned.

The tour then moved on to the old centre, where the visitors walked around the town's different key sectors:

- Rue Datas with the old covered market and its 400 parking spaces located on the terrace roofs, between Place de la Liberté and Place de l'Allier
- Place de l'Allier, heart of the town centre shopping and business area, with its cafe terraces, etc. An area that has become pedestrianised, recently cleared of its parking spaces, with the exception of a local feeder road.
- Rue du pont Ginguet following in the access of the old bridge and the Villars barracks, and Rue de l'Allier opposite, on the square of the same name, characteristic of the morphology of the old neighbourhood streets.
- After crossing the square with its fine paving stones, the tour moved on to the notable places where the town's historical monuments are most concentrated (cultural or religious), such as castle keep with its fringe of Coulandon sandstone and the limestone cathedral located higher up the steep slope, then the provision of Anne de Beaujeu, a fine French example of Renaissance architecture.

Back in the coach, the group moved onto Cours de Bercy with its plantings, passing in front of the hospital.

Presentation of the site where the new bridge will arrive and be attached. In the coming weeks, a preliminary consultation will begin regarding the engineering structure and design, which will precede the declaration of public utility needed to begin the operational phases of the project.

The coach then crossed Régemortes Bridge to the site where the new bridge will arrive, next to the motocross track.

Mr Lassimone spoke about the work on the design and construction of the new bridge (current status provided in the European site dossier, with a drawing of the structure over the river and riverbank earthworks.

Régemortes carries traffic of 20,000 vehicles a day; it is very congested, especially in the morning, and has technical problems that need to be fixed. Its artificial basemat has suffered from the gradual lowering of the riverbed. It has technical networks between its arches and roadway, which are very difficult to access and need maintenance and improvement. All these factors explain the need for a second bridge, which will reduce load on the first and will give the town an opportunity for a salutary urban transformation.

The tour moved onto the Mûrière plot, a large land reserve of 2 ha, which is rare in Moulins. In order to complete the housing programme, which has already been met in terms of collective housing, this plot will largely be dedicated to individual or semi-collective housing, small family homes, bearing in mind the shop constraints of the flood risk prevention plan.

Moulins Habitat is open to innovative proposals.

And to finish, the itinerary ended at the plots belonging to the St-Paul diocesan association, at the entrance to which the site of the future EHPAD is visible, then passing in front of the DDT warehouses, and returning to the CNCS for questions and answers with the candidates.

- 5:10 pm - Q&A - Answers were given by Pierre-André Périssol and Sandrine Masquelet

- What are the expectations of the surrounding communities?

They are more than concerned, as is the whole population of the conurbation, by the question of the river crossings, by the question of the centrality of Moulins as the heart of region interchanges, and the potential mobility that the new bridge will bring.

- Why do young households prefer to settle in the outskirts of the town or even further away?

Because they prefer the quality of life offered by detached houses with gardens and the feeling of living in the countryside rather than in the town. Moulins is a town with little available land. Out of the town's 850 ha, almost everything has been built on, and as most of the demand is for homeownership, that makes the price per square metre fairly high.

The fairly young population curve in the surrounding communities shows that the town centre needs to be made really attractive in terms of housing policy, which in fact is effective when the provision is right, for example through the offer of financial support for first-time buyers.

Housing inoccupancy is linked with the fact that the housing is of the wrong type. There need to be more 3 room dwellings for rental and 4 room places for first-time buyers. There is a coordinated policy at conurbation level, but the local Urban plans are not intermunicipal, so there needs to be genuinely joint work on urban planning policy.

- What is happening with Intermarché?

It has a very scattered catchment area in the rural area on the left bank, and by opening on Sundays it also attracts customers from the right bank. So it is working well and its relocation, which would require long negotiation, will not – as you can imagine – be without its problems. Nevertheless, we think that it is necessary to think about it for the future within the framework of the competition.

- What is the situation for higher education in the town?

There is capacity for around 1000 students in the town's territory, for example with the vocational baccalaureate, a nursing school, and agricultural lycée, a school of social work, and a specialist lycée for the glass trades.

- With regard to business and the economy, what are the development prospects?

Within the conurbation, there are several essential employment hubs:

The hospital, with 2500 staff, is the leading employer, the administrative centre is important, the mechanical and industrial sector is changing fast, JPM has closed, but Bosch employs 400 people in its vehicle ABS manufacturing plant.

Logistics-related activity will be growing fast, with the establishment of the Logiparc centre (183 ha) providing accommodation for companies, with a range of workshops available between 6000 and 24,000 m² for storage, but also for the logistics of materials dismantling, recovery, recycling and processing. The geographical position of Moulins at the intersection of the north-south axis of the A.77 motorway and the Centre Europe Atlantique road, creates more than a favourable opportunity, especially with the rail branch which will be built this autumn to serve it.

Given the area's tourist potential and numerous remarkable sites, tourist accommodation is notably inadequate; while there is a good network of bed-and-breakfasts, hotels and tourist facilities are unquestionably lacking. Villeneuve with its arboretum, Moulins with the advantages already mentioned, the Natura 2000 zone with the Allier as its guiding thread, etc., create more than favourable conditions, which remain greatly underexploited.

Agriculture is an economic priority that needs to be consolidated and reinforced. The region, the territory of origin of the Charolais cattle, is a major breeding area which needs to be developed, in terms of expansion rather than intensification. The lack of an

abattoir is a problem. Further to the south is a wide plain of high quality farmland, where cereals are grown. And finally, towards Montilly, or more hilly land, is the woodland of Bournon, with highly diverse agriculture.

- What are the town's relations to agriculture?

Amap and the Sicaba store are to be found in Moulins. From a more traditional perspective, products of excellent quality are to be found in the markets, with a number of organic vegetable growers who bring their produce. Farm groups also sell online.

5:50 pm - Concluding intervention by Isabelle Moulin about the organization of the competition

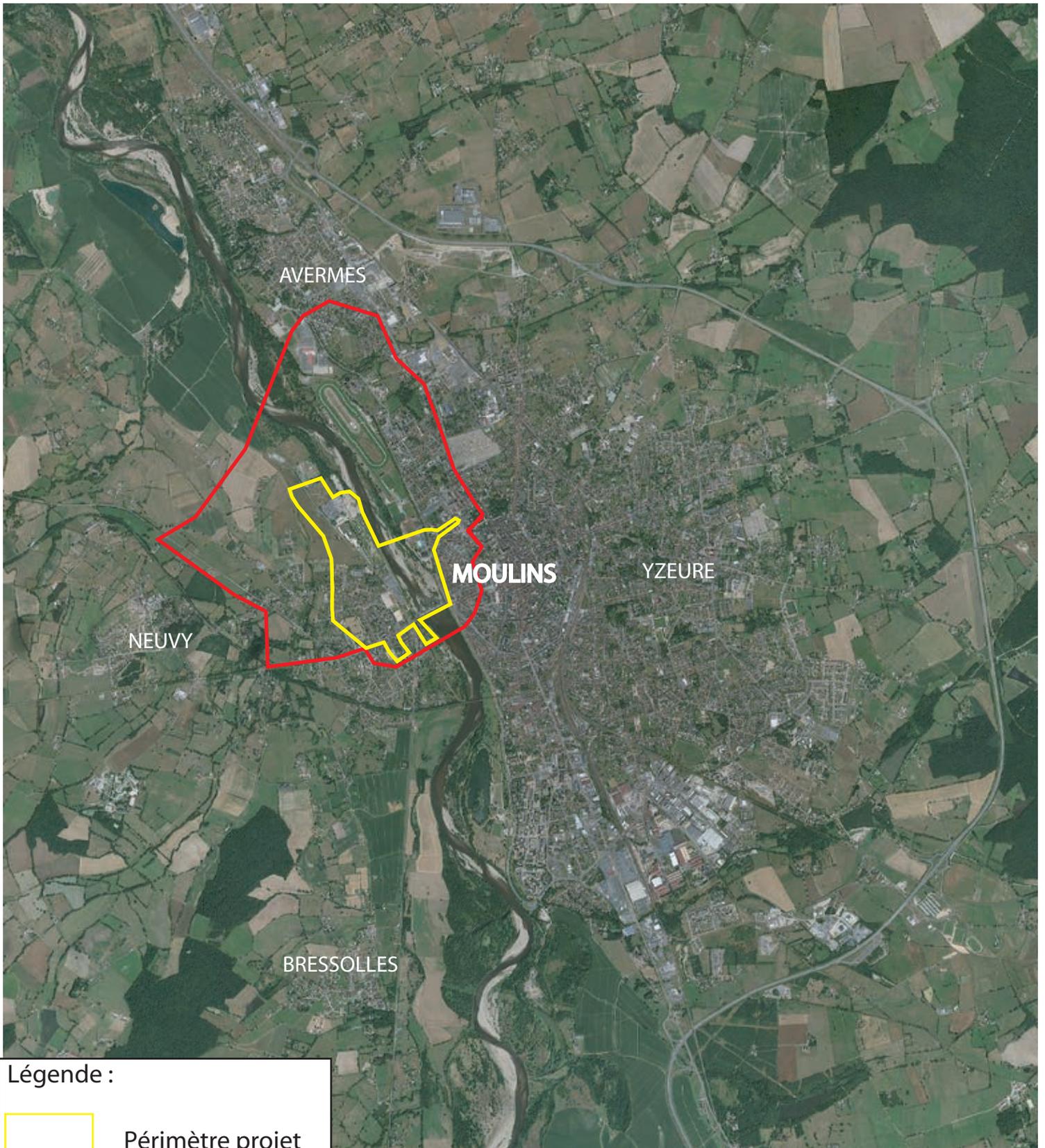
Other questions that remain hanging should be asked on the European-Europe platform for reasons of fairness.

Competition entries must be submitted by Friday 30 June at the latest.

During July and September, a technical committee will analyse the submissions on the basis of the session's fundamental criteria. Then there will be the meeting with the jury and the first shortlist ranking. The site representatives will be present for the discussions. Following the European meeting and a final assessment, three projects can be chosen for each of the sites with a prize of €12,000 for the winners and €6000 for the runners-up, amounts that will be decided by the jury independently of the sites.

The final results will be officially announced on 4 December 2015.

Finally, she went through the members of the French national jury and thanked the candidates for coming and the organisers for their welcome. A visit to the museum was then proposed.

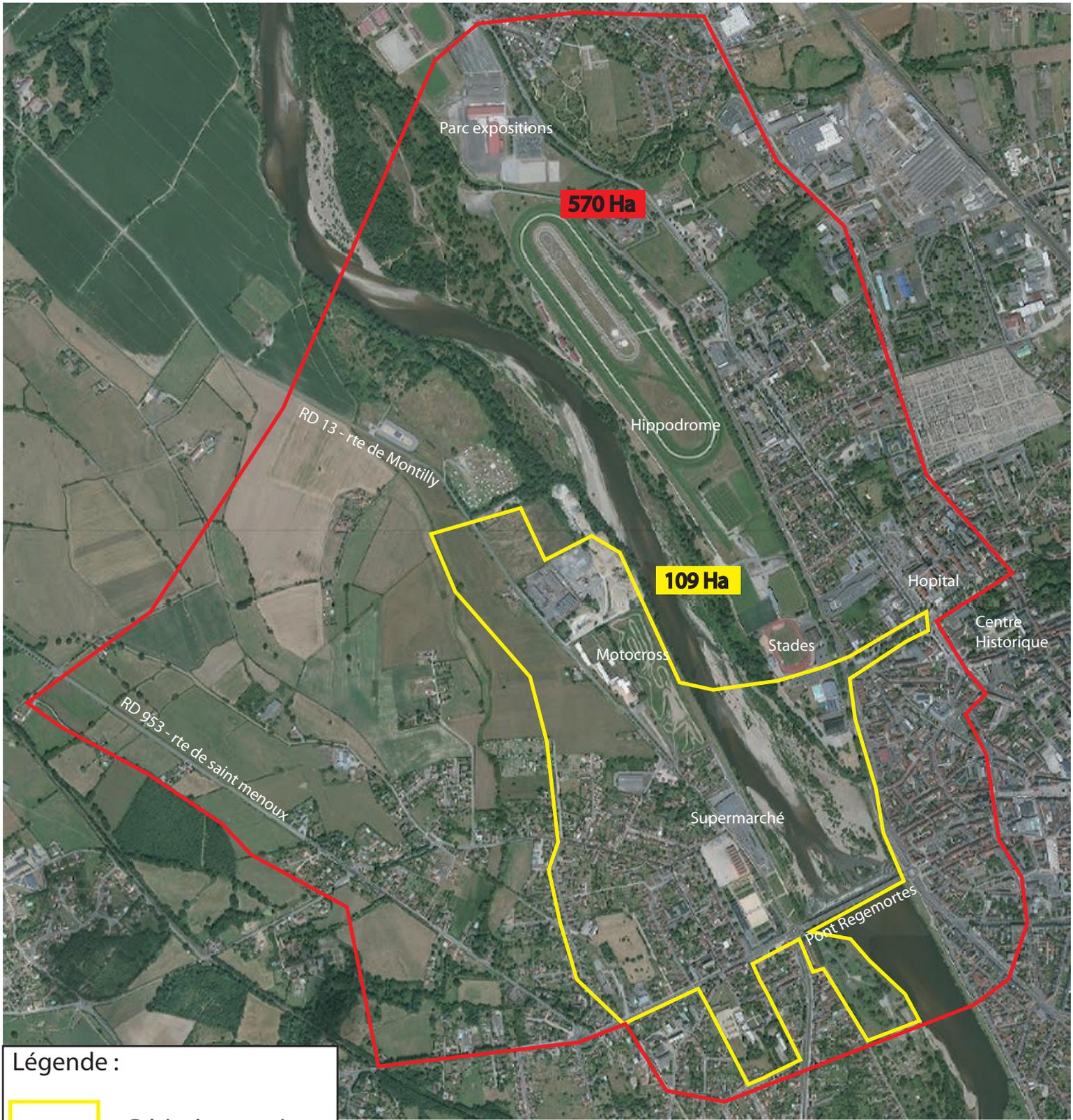


Légende :

	Périmètre projet
	Périmètre d'étude

1:25000





Légende :



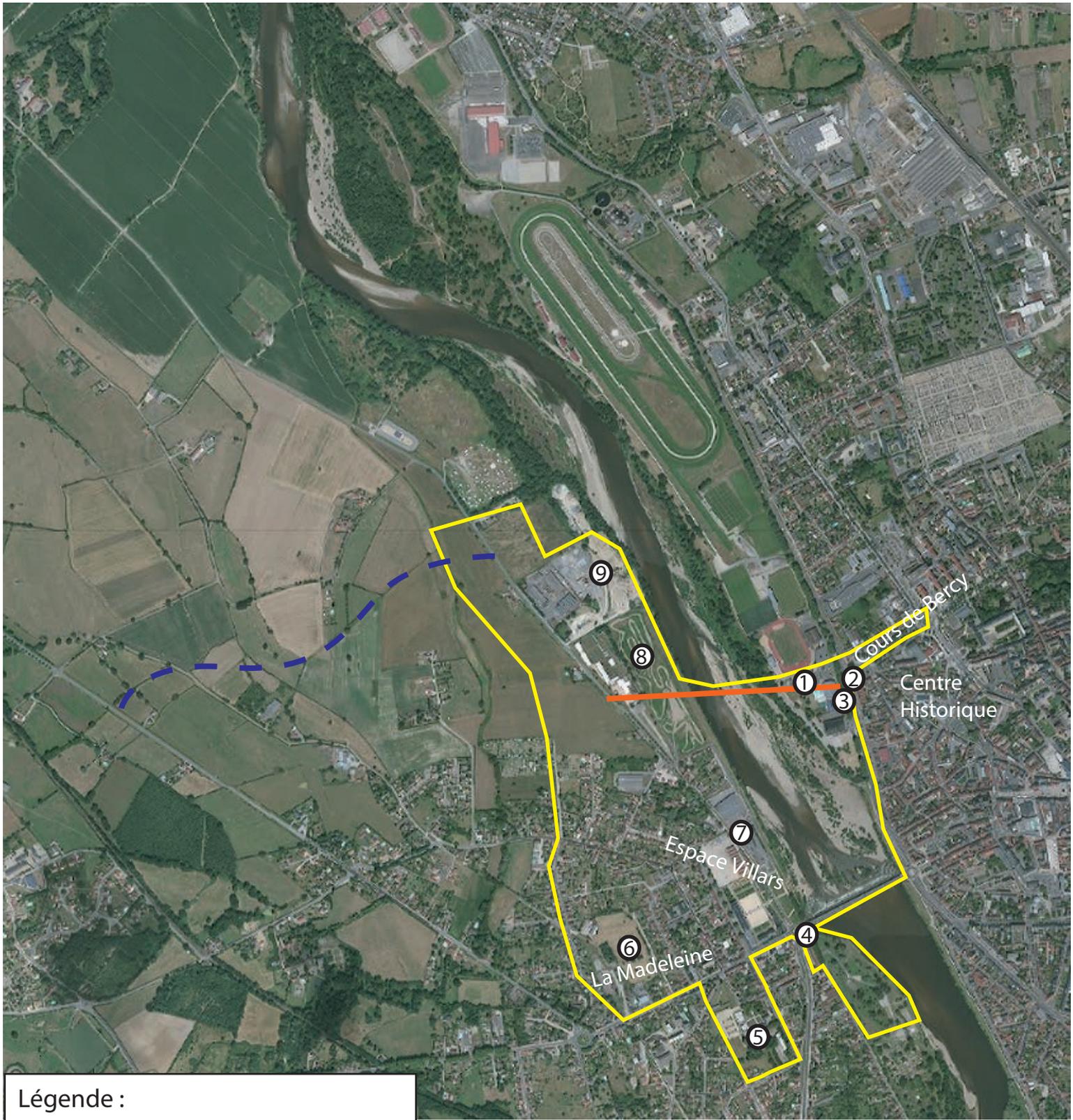
Périmètre projet



Périmètre d'étude

1:14000





Légende :



Périmètre projet



Nouveau Barreau Routier



Franchissement Allier

1:14000

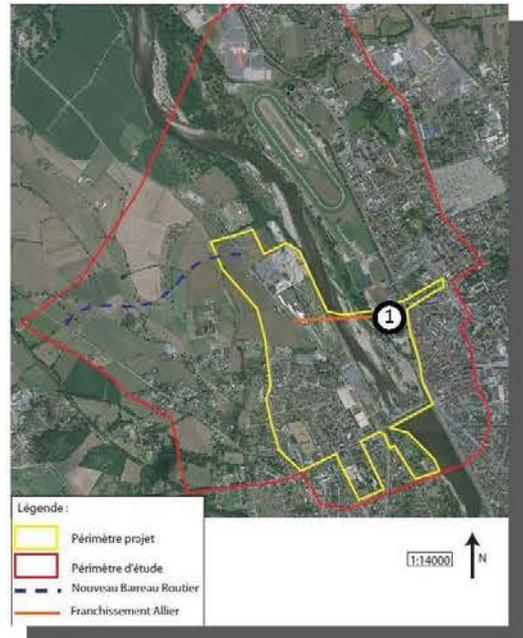




L'entre 2 ponts de l'Allier avec Régemeortes au 1° plan **P1030382**

Fiche hypothèse de situation de projet n°1 :

« L'entre deux ponts »



Objet: aménagement des berges et espaces publics, réappropriation, mise en valeur de la rivière.

Contraintes réglementaires:

Secteur aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - avis de l'Architecte des Bâtiments de France, plan de prévention des risques inondation (PPRi).



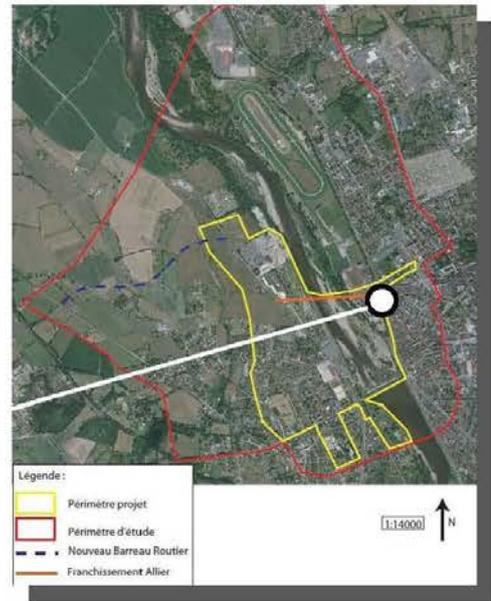
m

N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
AB0049			
BN0024		RUE FELIX MATHE	Foncier Public
BN0021		ALL DES SOUPIRS	
BN0022			
BN0025			
Bbn0025		12 ROUTE DE MONTILLY	Promoteur Privé



Le cours de Bercy vue vers l'Allier P103 0301

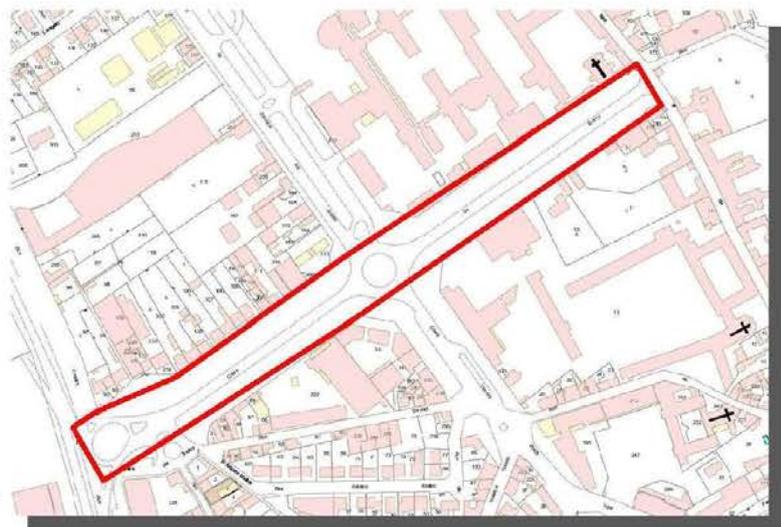
Fiche hypothèse de situation de projet n°2 :
le Cours de Bercy



Objet: traitement, aménagement du Cours de Bercy en profondeur en tant que nouvelle entrée, nouvelle porte, pénétrante sur la Ville, articulation avec le secteur d'accroche du nouveau pont.

Contraintes réglementaires:

Secteur aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - avis de l'Architecte des Bâtiments de France, plan de prévention des risques inondation (PPRi).



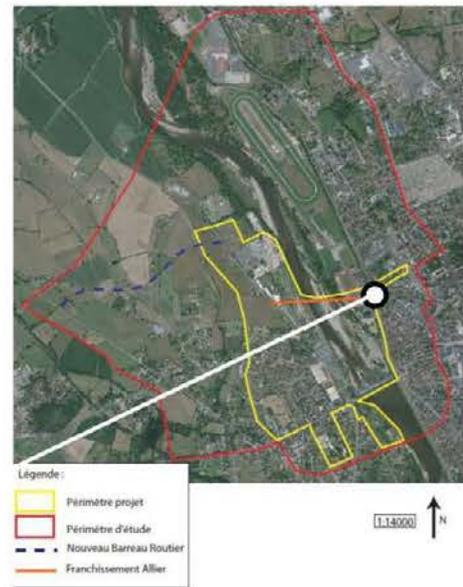
0 50

N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
		COURS DE BERCY	



Au carrefour entre le quai de la rive droite et le cours de Bercy P103 0362

Fiche hypothèse de situation de projet n° 3 : requalification industrielle en entrée de ville



Objet: activité économique privée en exploitation à requalifier, en lien avec le secteur d'accroche du second pont et le traitement du Cours de Bercy.

Foncier mobilisable à moyen terme.

Programme opérationnel: offre nouvelle de logements, commerces et services, voire offre hôtelière.

Contraintes réglementaires:

Secteur aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - avis de l'Architecte des Bâtiments de France, plan de prévention des risques inondation (PPRi).

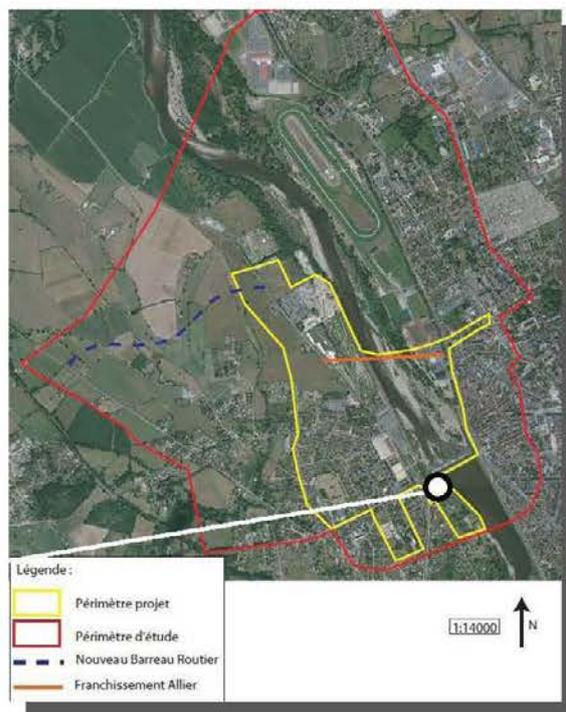


N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
AS0129	2939 m2	1 CRS DE BERCY (0240)	Propriétaire privé



Au carrefour entre le quai de la rive gauche et le pont Régemortes **P103 0379**

Fiche hypothèse de situation de projet n°4 : l'aménagement de la rive gauche



Objet: requalification d'un foncier bâti public en entrée de ville sur la rive gauche, traitement des espaces publics et des berges amont de l'Allier.

Foncier mobilisable à court terme.

Programme prévisionnel: pôle d'équipements et services publics à vocation touristique (par exemple, antenne de l'Office du tourisme, locaux d'accueil d'une éventuelle base nautique, offre hôtelière, etc...).

Contraintes réglementaires: PLU et PPRi pour partie.

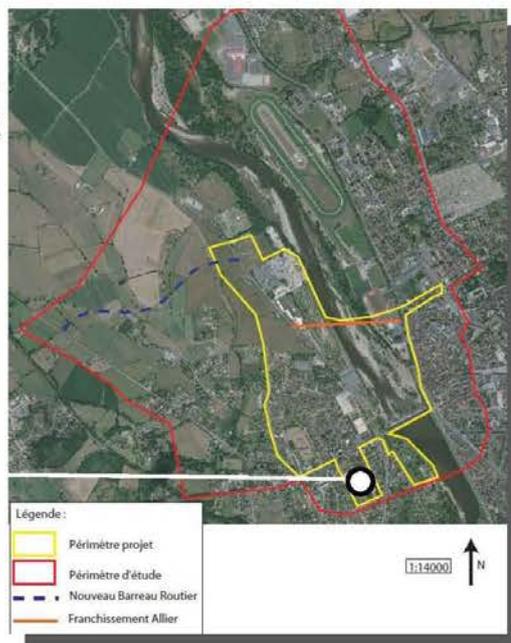


N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
BM0061	2631 m ²	4 ROUTE DE CLERMONT (0530)	Foncier Public



Le terrain de l'EHPAD sur le bd de la Madeleine rive gauche de l'Allier P103 0400

Fiche hypothèse de situation de projet n°5 :
création d'un établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes



Objet: création d'un EHPAD (relocalisation et augmentation des capacités d'accueil de l'actuel établissement situé en centre-ville) portée par l'association Villars Accueil.

Foncier maîtrisé.

Programme prévisionnel: 90 lits (76 agréments actuellement obtenus + 2 lits supplémentaires pour malades Alzheimer) ; espace de préparation des repas et local d'entretien du linge des résidents (pas de blanchisserie en tant que telle ni de salle de stérilisation) à prévoir sur site.

Contraintes réglementaires: PLU, PPRI.

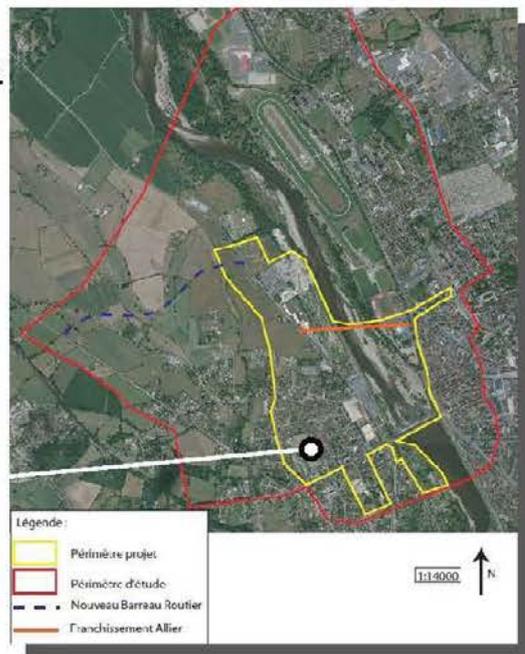


N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
BM0191 BM0013 BM0190	39889 m2	0020 RUE COLOMBEAU	Association épiscopale



Le terrain de la Mûrières sur le bd de la Madeleine rive gauche de l'Allier P103 0412

Fiche hypothèse de situation de projet n°6 : programme de logements La Murière



Objet: création d'un nouveau quartier d'habitat, individuel ou sous forme de petits collectifs, en accession, de type éco quartier, permettant l'accueil de nouvelles populations, en particulier de jeunes ménages et des familles afin de renforcer l'attractivité de la ville centre de l'Agglomération.

Foncier maîtrisé par l'Office Public Moulins Habitat.

Intervention à court terme.

Contraintes réglementaires: PLU, PPRi.



0 20 m

N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
	19926 m2	AV DE LA LIBERATION IMP DE LA MURIERE	OFFICE PUBLIC AMENAGEMENT CONSTRUCTION

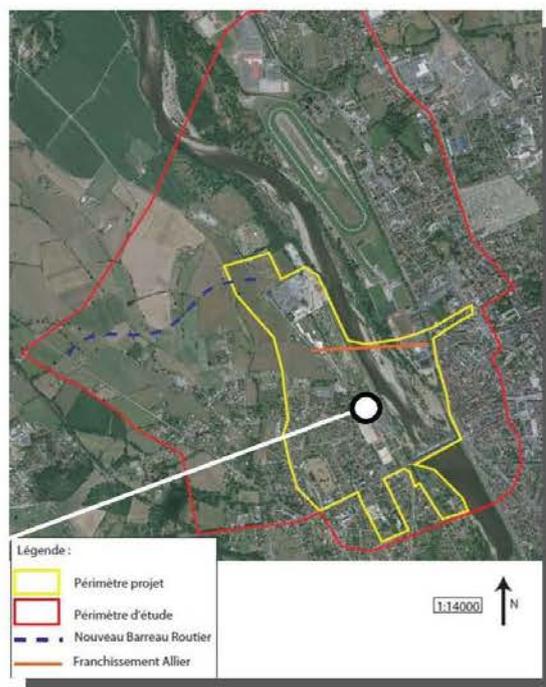


Le terrain du parvis du CNCS avec le supermarché rive gauche de l'Allier P103 0392



Le terrain du parvis du CNCS avec le supermarché rive gauche de l'Allier P103 0573

Fiche hypothèse de situation de projet n°7 : aménagement du parvis du CNCS



Objet: poursuivre la réappropriation et l'aménagement des berges en rive gauche de l'Allier ainsi que du parvis du Centre National du Costume de Scène (CNCS).

Foncier privé mobilisable à long terme, prévoir une délocalisation/réimplantation de l'actuelle surface commerciale Intermarché.

Programme prévisionnel: petits équipements commerciaux, équipements culturels de plein air, cheminements doux.

Contraintes réglementaires: PLU, PPRI.



N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
BN0029	16315 m2	12 ROUTE DE MONTILLY (1580)	Promoteur privé



Le secteur d'accroche du nouveau pont sur la rive gauche de l'Allier 1 **P103 0433**



Le secteur d'accroche du nouveau pont sur la rive gauche de l'Allier 2 **P103 0340**

Fiche hypothèse de situation de projet n°8: le secteur d'accroche du nouveau pont en rive gauche



Objet: aménagement des espaces publics et de la zone d'accroche du futur deuxième pont.

Foncier public actuellement à usage de terrain de moto cross, aménageable à court terme.

Programme prévisionnel: traitement des espaces publics dans un esprit d'espace de découverte de la faune et de la flore locales, de la biodiversité environnante riche. Aménagement du site dans une logique de parc et jardin de pleine nature mettant en valeur le caractère sauvage de la rivière Allier.

Contraintes réglementaires: PLU, PPRI.

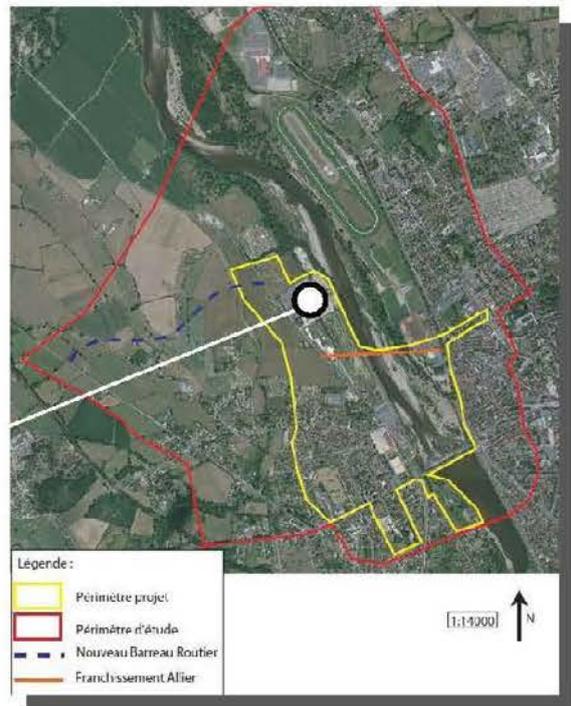


N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire
AB 0006 AB 0007	90009 m ²	AV DE LA LIBERATION IMP DE LA MURIERE	DIRECTION DES SERVICES FISCAUX COMMUNE DE MOULINS A LA MAIRIE



L'aménagement aval de l'arrivée du nouveau pont sur la rive gauche de l'Allier P103 0435

Fiche hypothèse de situation de projet n°9: l'aménagement aval des berges de la rive gauche



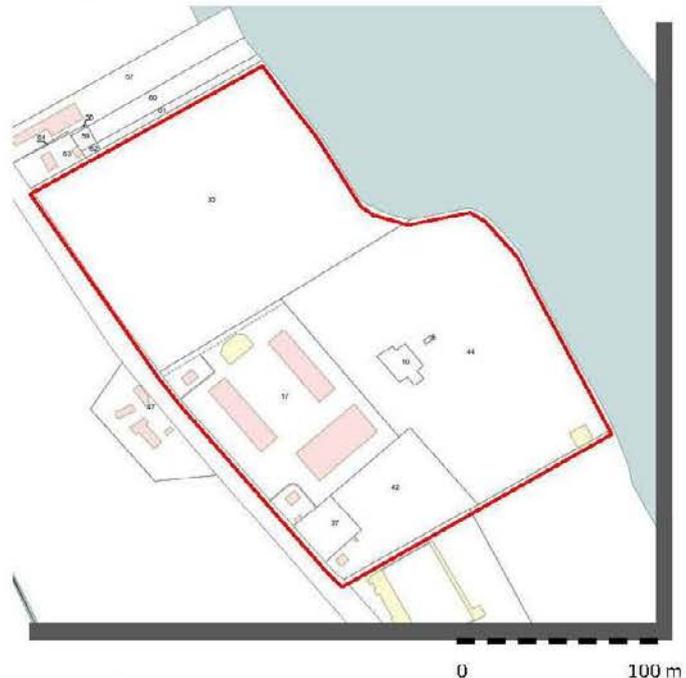
Objet: accompagner l'arrivée du second pont et maîtriser ses effets intrinsèques en termes de flux et de développement de l'urbanisation.

Foncier mobilisable à court (foncier avant) et moyen terme (parcelle arrière actuellement à usage d'exploitation de granulats).

Programme prévisionnel: 2 zoning aménageables différenciés:

Zone avant : création d'une petite urbanité d'articulation avec l'espace agricole limitrophe via par exemple la création d'espaces de découvertes de type fermes pédagogiques, structure de tourisme équestre, gîtes et tables d'hôtes, marché de proximité (AMAP) etc...

Zone arrière: espace de découverte de la rivière, itinéraires doux.



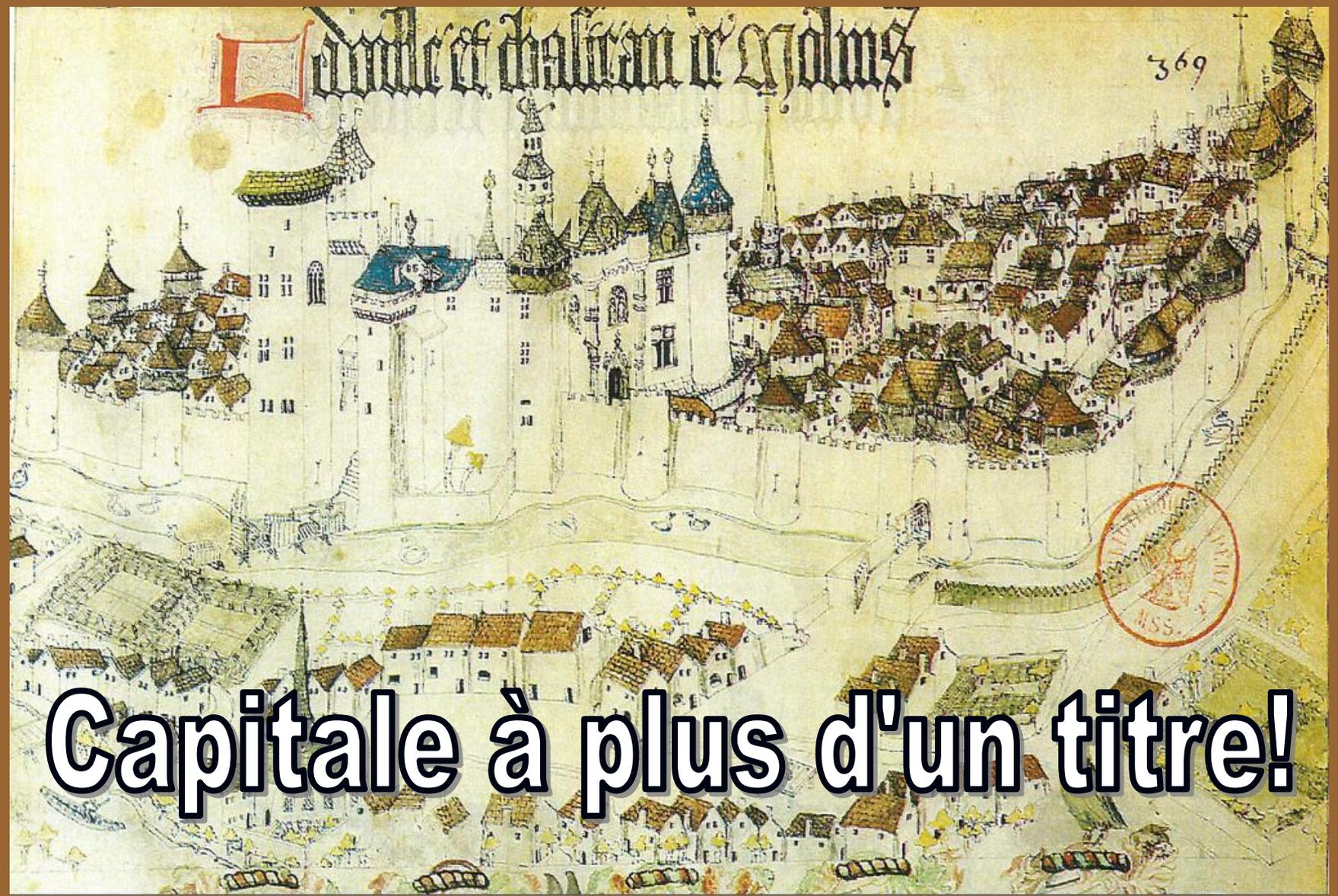
N° Parcelle	Surface	Adresse	Propriétaire	
AB 0035	106622 m ²	130 RTE DE MONTILLY	Foncier Public	
AB 0017				
AB0042		106 RTE DE MONTILLY		Propriétaires Privés
AB0037				
AB0044				

Le Site



Capitale et diocèse de Volms

369



Capitale à plus d'un titre!

Capitale du duché de Bourbonnais en 1378



 LOUIS II. Duc de BOURBON Comte de Clermont
Pair et grand Chambrier de France Sire de la R...



Le donjon de Louis II de Bourbon



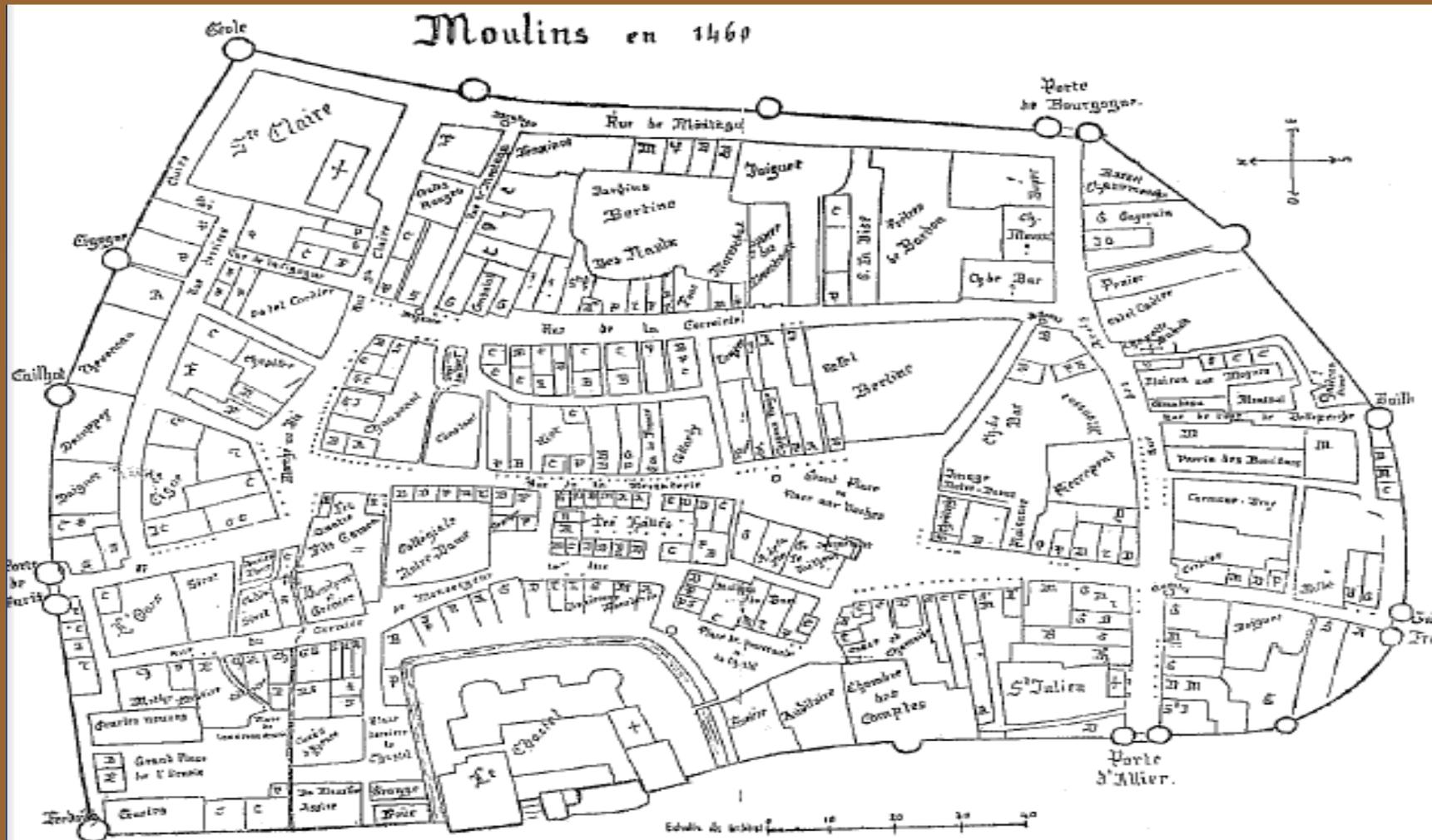
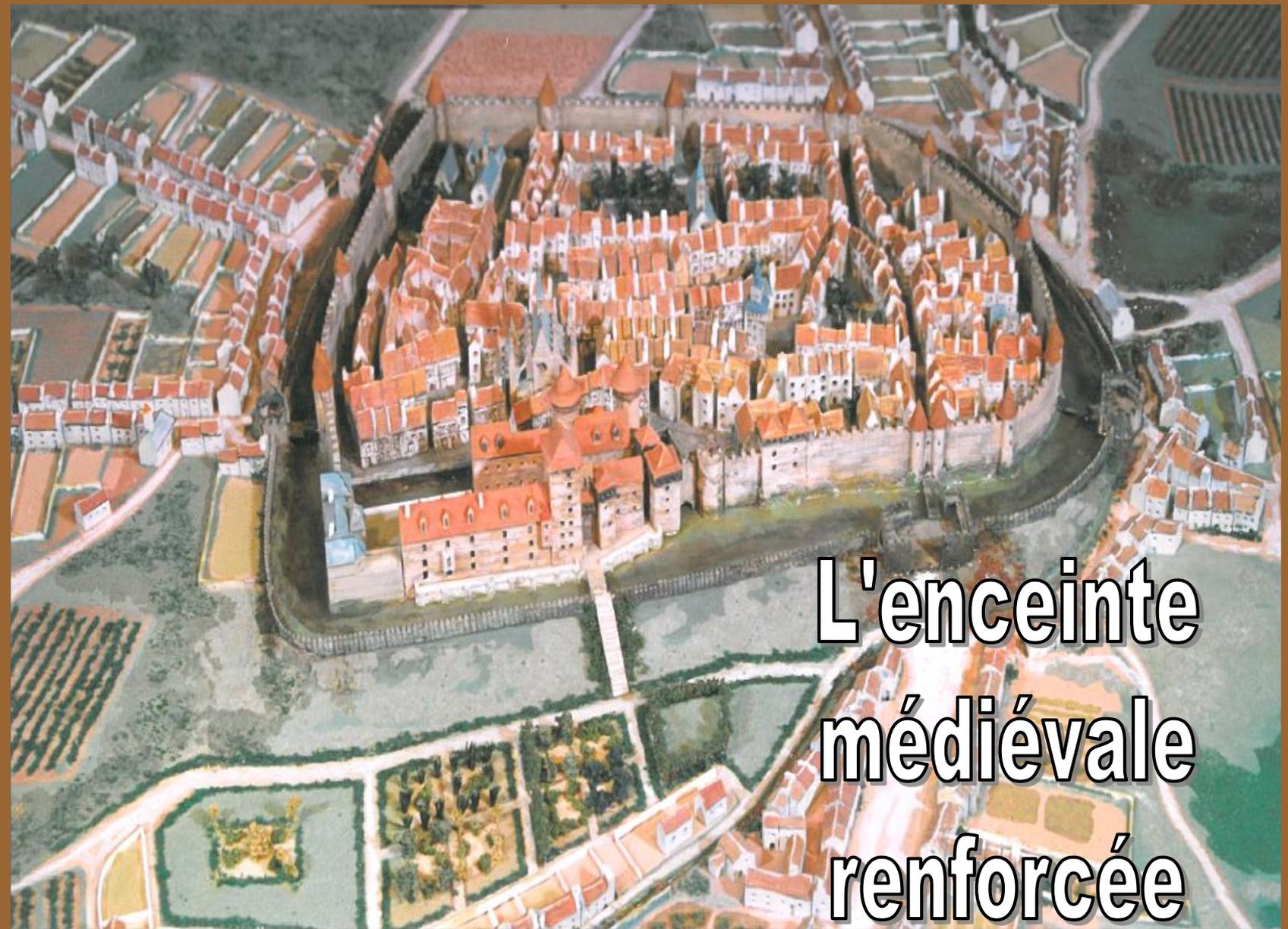


PLANCHE XVI

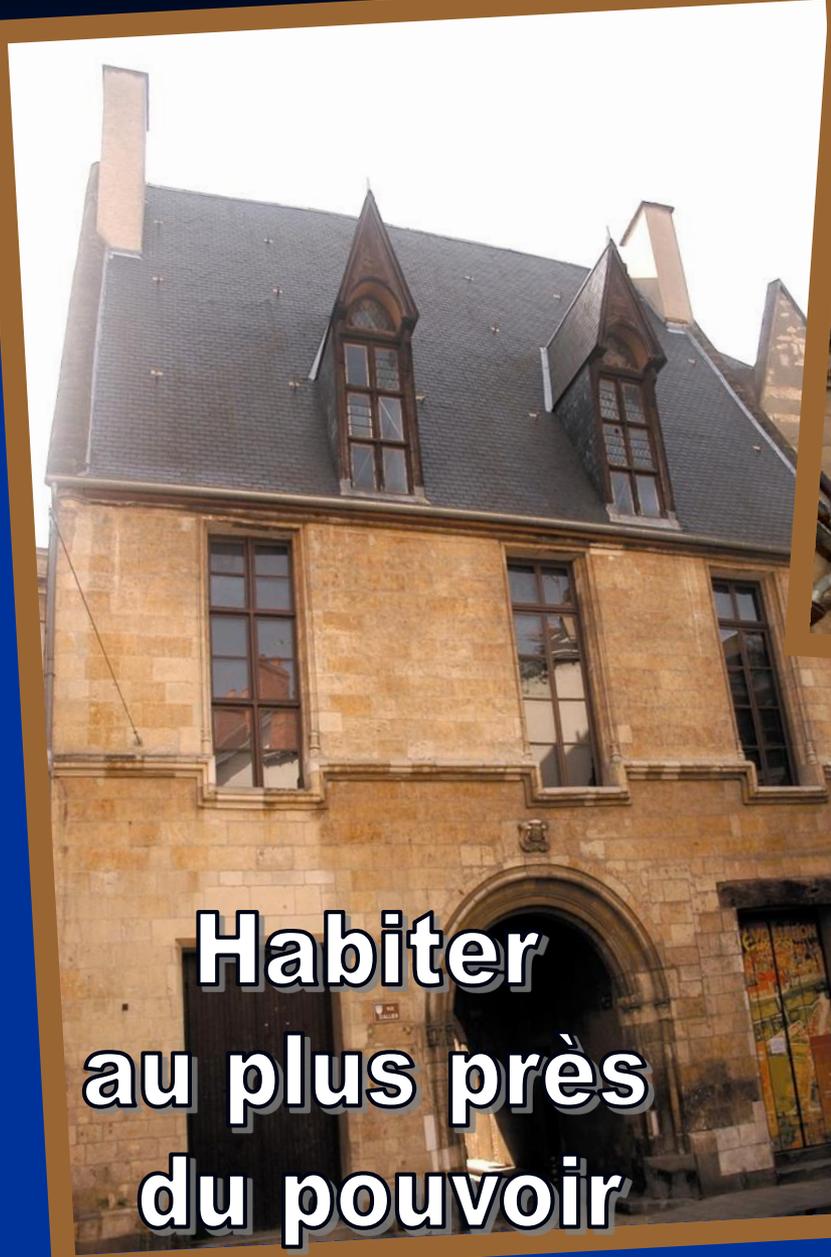
Plan de Moulins en 1460

Reconstitution de M. LEFANDON

(Les immeubles sont marqués de leurs noms propres, des noms ou initiales des propriétaires.)



L'enceinte
médiévale
renforcée



**Habiter
au plus près
du pouvoir**





La collégiale



**Lieutenance générale du royaume
1494-1495**

Un noyau médiéval dense



Un pavillon à l'avant-garde de la Renaissance



Le château de Moulins au XVI^e siècle





Capitale d'une généralité

1587



Les faubourgs historiques



Le quartier des mariniers





**L'empreinte classique
des intendants**



**Embellir
la ville**



Capitale diocésaine 1822



Les spécificités architecturales



Hôtel de Rougé

Typologie classique (XVII^e et XVIII^e siècle)

252 éléments de
patrimoine classique
recensés dans la commune (11%)



Hôtel Chabot

Théâtre



Place Marx Dormoy



Les interventions néoclassiques



Hôtel de Ville

Nouveaux quartiers XIX^e



Cercle Bourbonnais, néo Louis XIII

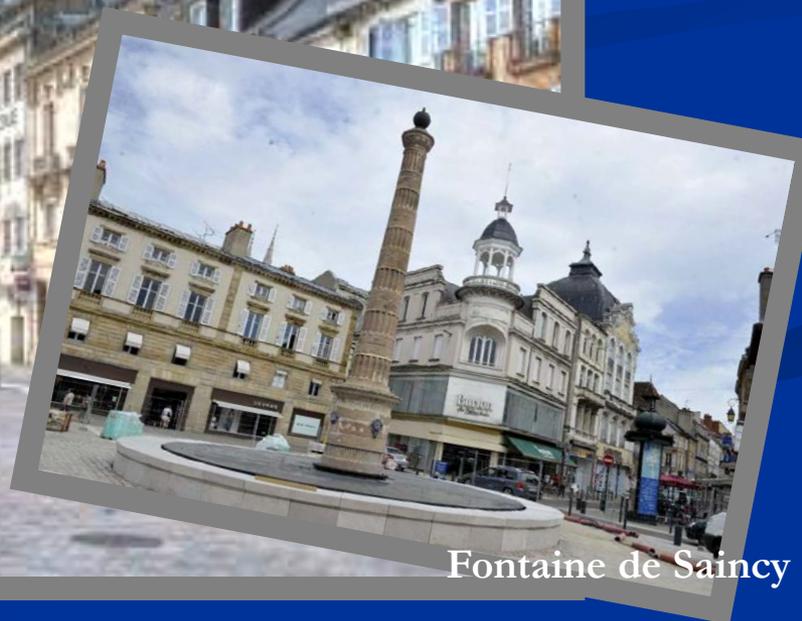
Style "néo" et éclectisme



Maison Mantin, éclectique



Place d'Allier, un pôle commercial



Fontaine de Saincy

Les lotissements pavillonnaires 1900



BOURBONNAIS-MOULINS

Villas Beauvillage, Beauséjour, Eglantines

Nouvelles galeries, Art nouveau

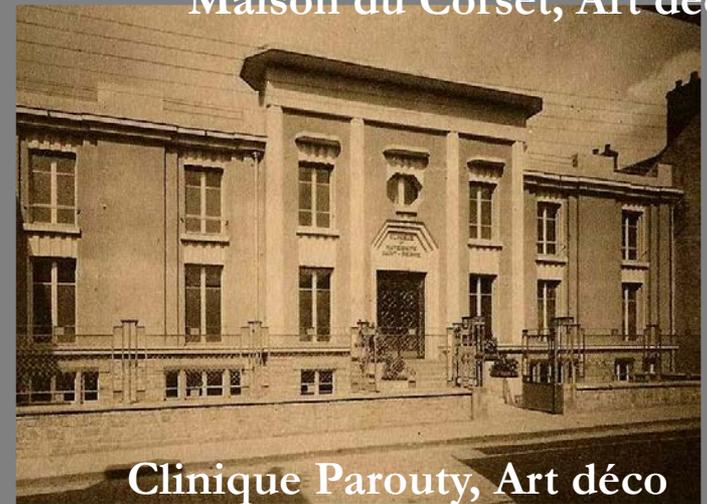


Art nouveau, art déco

56 éléments de patrimoine
Art déco ont été recensés
dans la commune



Maison du Corset, Art déco



Clinique Parouty, Art déco

Grand Café, Verrière